

Préfecture des Côtes d'Armor

#France Relance

Dans le cadre du Plan #FRANCE RELANCE, vous trouverez en **annexe 4**, le **calendrier des mesures encore actives**.

#France Relance – 2nd appel à projets du fonds « Transformation Numérique des Collectivités Territoriales »

Un second appel à projet du fonds « Transformation Numérique des Collectivités Territoriales » du Plan France Relance a ouvert ses portes le 22 septembre 2021 ! Les candidatures sont possibles jusqu'au 22 novembre minuit.

Pour rappel, le dispositif a pour ambition de soutenir les projets des collectivités territoriales adressant :

- [La dématérialisation des services aux usagers](#)
- [Un meilleur usage des données pour nos territoires](#)
- [La coopération avec mes partenaires et usagers grâce au numérique](#)

Ce 2nd appel à projets permet un co-financement des projets égal à 75 % des coûts du projet (dépenses éligibles). Les projets portés par un département ou un regroupement de collectivités d'une population d'au moins 300.000 habitants sont éligibles. Au-delà de la qualité attendue des dossiers candidats, l'évaluation prendra particulièrement en compte le degré de mutualisation et la capacité d'essaimage du projet. Les projets portés et explicitement soutenus par plusieurs collectivités (le cas échéant via un acteur de mutualisation) seront fortement avantagés par rapport aux projets portés par une seule collectivité.

Vous souhaitez déposer votre candidature ? rendez-vous à l'adresse suivante : <https://france-relance.transformation.gouv.fr/fonds-collectivites>

#France Relance – Communiqué de presse

Vous trouverez en **annexe 5**, le **communiqué de presse de la Préfecture** « #FranceRelance – Un an de relance dans le département des Côtes d'Armor ».